

COMMISSION DES CALENDRIERS

PROCES VERBAL N° 2

La Commission se réunit tous les Jeudis de 14h00 à 16h00
Tél. Direct : 04.94.08.97.79

Réunion : **Jeudi 2 Septembre 2021**

Président : M. Laurent OZENDA
Délégué du C.D. : M. Jean Paul RUIZ
Secrétaire : M. Jacky VAN DRIESSCHE
Présents : MM. Jean Claude SIMION - Jean Pierre ROSITO

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5. L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- *Pris connaissance informatique des P.V. de la ligue et District*
- *Contrôle des feuilles d'horaires de la journée du 12 Septembre 2021*
- *Approbation du P.V. N° 1 du 19 Août 2021*

FEUILLES D'HORAIRES NON PARVENUES

WEEK-END du 12 Septembre 2021

JS BEAUSSETANNE 1 : CHAMP DPT D 3 Poule A (50227.1)

JS BERTHE 1 : CHAMP DPT D 3 Poule A (50225.1)

ST MAXIMIN 2 : CHAMP DPT D 3 Poule B (50645.1)

LE VAL BESSILLON 1 : CHAMP DPT D 3 Poule B (50290.1)

PLAN DE LA TOUR 1 : CHAMP DPT D 3 Poule C (50361.1)

SC DRAGUIGNAN 2 : CHAMP DPT D 3 Poule C (50360.1)

LA CADIERE US 2 : CHAMP DPT D4 Poule A (50423.1)

TOULON FC 1 : CHAMP DPT D4 Poule A (50426.1)

US PRADETANE 3 : CHAMP DPT D4 Poule B (50490.1)

BESSE SPORTS 2 : CHAMP DPT D4 Poule C (50554.1)

PAYS DE FAYENCE 2 : CHAMP DPT D4 Poule C (50556.1)

*Prochaine réunion
Jeudi 9 Septembre 2021*

Le Président : Laurent OZENDA
Le Délégué du C.D. : Jean Paul RUIZ
Le Secrétaire : Jacky VAN DRIESSCHE